



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 2.1

Numéro de la demande : 2014-4679
Demande : Nouvelles propriétés chimiques d'une préparation commerciale – Garantie
Produit : Système de sel de mer Krystal Clear, modèle ECO 7110
Numéro d'homologation : 32059
Matière active (m.a.) : Appareil (ZZZ)
Numéro de document de l'ARLA : 2535150

Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer le système de sel de mer Krystal Clear, modèle ECO 7110, un chlorinateur à l'eau salée pour les piscines mobiles hors-sol (CU 29).

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluation des risques pour la santé

Aucune évaluation des risques pour la santé n'est requise pour la présente demande.

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'est requise pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

Des renseignements sur la valeur ont été présentés pour confirmer la quantité quotidienne de chlore libre disponible produite par le système de sel de mer Krystal Clear, modèle ECO 7110. Le dispositif peut générer un maximum de 0,125 kg de chlore libre disponible, ce qui est suffisant pour produire entre 1 et 3 ppm de chlore libre disponible dans le volume d'eau de piscine maximum pouvant être traité par un seul dispositif (26 000 L). Par conséquent, l'utilisation du système de sel de mer Krystal Clear, modèle ECO 7110 pour les piscines mobiles hors-sol est acceptable.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements

fournis pour appuyer le produit, le système de sel de mer Krystal Clear, modèle ECO 7111, et elle juge qu'ils sont suffisants pour homologuer le chlorinateur à l'eau salée pour les piscines mobiles hors-sol.

References

PMRA Document Number	Reference
2521669	2014, Engineer, DACO: 10.2
2521671	2014, 3rd party lab, DACO: 10.2

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.